

roi Jean, qu'Innocent III venait d'excommunier. Pour s'emparer du trône qui lui était donné si libéralement, Philippe rassembla aussitôt une armée formidable, et équipa une flotte de dix-sept cents voiles, qui était destinée à faire une descente dans la Grande-Bretagne. Mais déjà le roi Jean, qui avait acheté la paix de la cour de Rome, s'avancait à la rencontre des Français avec cinq cents vaisseaux renforcés de la flotte du comte de Flandre : un combat terrible s'engagea entre les deux armées; et après sept heures d'une lutte acharnée, les Français furent battus et leur flotte anéantie.

Philippe-Auguste mourut à Mantes, le 14 juillet 1223, après avoir pesé sur la France pendant quarante-trois années.

Ce qui distingue le douzième siècle en France, c'est le mouvement d'indépendance politique et religieuse qui commence à se manifester, en même temps que l'instruction se répand dans les masses; la jeunesse abandonne les écoles fondées dans les monastères et dans les cathédrales pour suivre les cours professés dans les académies de Paris. Cette ville, devenue le centre des lettres, se trouva bientôt envahie par une multitude d'étudiants qu'on renferma, par une mesure d'ordre, dans un quartier nommé le Quartier de l'Université, et qui, sous le règne suivant, s'organisa en corps, avec ses chefs, sa police, ses privilèges et ses immunités.

De cette époque date l'influence de Paris sur les destinées de la France; depuis ce moment la capitale a toujours suivi une marche progressive, et elle est aujourd'hui la première ville du monde!

TREIZIÈME SIÈCLE.

INNOCENT III,

181^e PAPE.

ISAAC L'ANGE,

ALEXIS IV,

NICOLAS CANABÉ,

ALEXIS MURZUFLE,

THÉODORE LASCARIS,

empereurs d'Orient.

PHILIPPE-AUGUSTE,

LOUIS VIII,

rois

de France.

Réflexions de l'historien Matthieu Paris sur l'Église au treizième siècle. — Le cardinal Lothaire est élu pape sous le nom d'Innocent III. — Son histoire avant son élection. — Commencements de son pontificat. — Traité entre le pape et la reine de Sicile. — Innocent prêche de nouvelles croisades. — Le pape met la France en interdit. — Prétentions du pape sur l'élection des empereurs d'Occident. — Innocent s'érige en arbitre de la paix et de la guerre entre toutes les puissances. — Fondation de l'empire latin à Constantinople, et réunion temporaire des Églises grecque et latine. — Couronnement du roi d'Aragon. — Couronnement de l'empereur Othon. — Massacre des malheureux Albigeois. — Saint Dominique commande l'incendie de Béziers. — Le pape donne l'Angleterre au roi de France. — Le roi d'Angleterre se déclare vassal du pape. — Concile de Latran. — Curieuse aventure de saint François d'Assise. — Les Anglais et les Français

refusent d'obéir au pape. — Mort d'Innocent III. — Réflexions sur le caractère de ce pontife.

Un moine de Saint-Alban, appelé Matthieu Paris, qui écrivait l'histoire contemporaine du treizième siècle, parle ainsi de l'Église : « Le peu de foi qui existait encore sous les » derniers papes, et qui n'était plus qu'une étincelle du feu » divin, s'éteint pendant ce siècle; toutes les croyances sont » anéanties; la simonie n'est plus un crime; l'usure n'est plus » une action honteuse, et les prêtres cupides peuvent dévorer » sans péché la substance du peuple et des seigneurs. Main- » tenant la charité évangélique s'est envolée vers les cieux; » la liberté ecclésiastique a disparu, la religion est morte, » et la ville sainte est devenue une infâme prostituée, dont » l'impudicité surpasse celle de Sodome et de Gomorrhe. » Tous les pays sont livrés à la rapacité de moines en hail- » lons, insolents et illettrés, qui s'abattent sur les provinces, » armés de bulles romaines, et s'adjuent effrontément tous » les revenus accordés par nos ancêtres pour la subsistance » des pauvres et pour l'exercice de l'hospitalité. Quant à ceux » qui opposent quelque résistance à cette dilapidation des » deniers publics, ou qui refusent aux envoyés du pape une » partie de ce qu'ils demandent, ils sont aussitôt frappés des » foudres de l'anathème.

» Ainsi les pontifes non-seulement exercent une odieuse » tyrannie, d'autant plus insupportable que leurs agents, » semblables à de véritables harpies armées de griffes de fer, » viennent arracher jusqu'aux derniers lambeaux qui cou-

» vrent les fidèles pour entretenir le luxe de la cour de » Rome, mais encore ils renversent les traditions des pre- » miers siècles de l'Église, et chassent des domaines de Saint- » Pierre les citoyens qui en avaient la direction, pour les » remplacer par des misérables, appelés fermiers romains, » qui délaissent le travail des champs pour piller les habitants » des provinces, et qui, dans l'espoir de bien mériter du » saint-père, envoient à Rome les dépouilles des malheureux. » Aussi devons-nous déplorer un tel scandale, et dire dans » la douleur de notre âme, que nous serions plus heureux de » mourir, que d'assister à ce spectacle d'horreur et d'abo- » mination!..... »

Dès qu'on eut rendu les honneurs de la sépulture au pape Célestin III, les cardinaux s'assemblèrent secrètement dans un lieu appelé Septa Solis, afin de conférer avec plus de liberté sur l'élection d'un nouveau pontife : ils assistèrent d'abord à la messe du Saint-Esprit; ensuite ils se saluèrent et se donnèrent le baiser de paix. Après quoi on procéda à l'élection, et l'on nomma des scrutateurs : au premier tour de scrutin, les suffrages furent proclamés à haute voix, et l'on reconnut que la majorité des votes s'était portée sur le cardinal Lothaire, qui n'avait que trente-sept ans; on discuta longtemps sur son âge, enfin on convint de le choisir pour chef de l'Église, et au deuxième scrutin il emporta les deux tiers des votes, et fut proclamé pape, sous le nom d'Innocent III. L'élection ayant été publiée, le clergé et le peuple le conduisirent avec des acclamations de louanges à la basilique de Constantin, et de là au palais de Latran, où il fut soumis aux épreuves de la chaise percée.

Lothaire était fils de Trasimond, et selon quelques auteurs, il descendait des comtes de Segni. Son enfance s'était écoulée dans Anagni, sa ville natale, et ce fut seulement lorsqu'il eut atteint l'âge de seize ans que sa mère, appelée Clarine, noble dame romaine, le conduisit dans la ville sainte, et le confia à des maîtres habiles pour terminer son éducation. Devenu homme, il se rendit à Paris pour entendre les savantes dissertations des professeurs de l'université de cette capitale; enfin il retourna à Bologne pour entrer dans les ordres. En dernier lieu Lothaire fut nommé chanoine de Saint-Pierre à Rome; Grégoire VIII lui conféra le sous-diaconat, et Clément III le fit cardinal diacre du titre de Saint-Serge. Comme il n'était encore que diacre lorsqu'il parvint à la papauté, on fut obligé de différer son sacre pour lui conférer les autres degrés ecclésiastiques.

Après sa consécration, il reçut le serment de fidélité et d'hommage lige de Pierre, préfet de Rome, auquel il donna par le manteau l'investiture de sa charge, droit qui appartenait à l'empereur. Ce début orgueilleux fut suivi d'une série d'actes politiques qui faisaient présager ses projets futurs sur l'Italie : il visita en personne le duché de Spolète, la Toscane et les autres provinces qui dépendaient anciennement du saint-siège, afin de les ramener à son autorité, tout en affectant de ne pas s'occuper des affaires temporelles, et en répétant sans cesse cette sentence de l'Écriture : « Celui qui touche la poix se salira. » Il se déclara hautement l'ennemi de la vénalité des charges, pour se rendre populaire, et fixa lui-même le salaire des officiers de sa cour, en leur défendant de rien exiger des fidèles. Il abolit

la charge d'huissier de la chambre des notaires, afin que l'accès en fût libre, et fit enlever du palais de Latran, comme indigne de la majesté pontificale, un comptoir où l'on vendait, pour le compte du pape, de la vaisselle plate, et où l'on trafiquait de bijoux et de fausses pierreries. Il remit en vigueur les séances du consistoire public, dont l'usage était presque aboli; trois fois par semaine il donnait solennellement audience pour écouter les plaintes de tous les fidèles, et dans ses jugements il prononçait comme arbitre suprême, n'ayant égard ni à la qualité des personnes, ni à leur fortune, mais seulement à la justice de leurs réclamations.

Comme il s'y attendait, sa réputation d'impartialité attira bientôt à son tribunal l'appellation de toutes les causes importantes ou célèbres; car, il faut le dire, cette grande ostentation d'équité ne prenait pas uniquement sa source dans son amour pour la justice, mais provenait plus particulièrement d'un besoin insatiable d'autorité et de despotisme, ainsi qu'il le laissa paraître dans la punition infligée à André, fils de Bela III, roi de Hongrie, qui fut obligé de partir pour la terre sainte, sous peine d'excommunication et de la perte de l'héritage de son père. Ce fut avec la même arrogance qu'il exigea la reddition des prisonniers que l'empereur avait faits dans la dernière guerre, et surtout la mise en liberté du métropolitain de Salerne. Ses légats vinrent audacieusement signifier au prince qu'ils lui donnaient vingt-quatre heures pour rendre les captifs, s'il ne voulait que tout son royaume fût mis en interdit : en même temps ils remirent aux prélats de Spire, de Strasbourg et de Worms, différentes bulles qui ordonnaient à ces évê-

ques d'appuyer les mesures prises par le saint-siège et de se joindre à l'abbé de Sutri et à saint Anastase, abbé de l'ordre de Cîteaux, qui avaient la mission de fomenter des troubles en Allemagne.

Ainsi le pape Innocent, fidèle à cette maxime de l'Église, que la haine du prêtre doit être implacable et éternelle, continuait à poursuivre Barberousse dans la personne de son petit-fils Frédéric, comme avaient fait ses prédécesseurs dans la personne de l'empereur Henri. Le jour même de la mort de ce prince, le jeune Frédéric fut renversé du trône par deux factions puissantes; l'une dirigée par Philippe, son oncle et son tuteur, qui s'était fait élire roi des Romains, l'autre dirigée par Othon, duc de Saxe, qui s'était fait proclamer empereur, sous prétexte que son compétiteur était inhabile à posséder la couronne comme excommunié. Alors Philippe, qui avait un grand intérêt à se faire absoudre de l'anathème prononcé contre lui, se rapprocha du saint-père, et moyennant une concession d'argent, il en obtint l'absolution. Le prix de cette félonie, outre le paiement de sommes considérables, avait été la promesse de renvoyer sans rançon l'archevêque de Salerne et les prélats qui étaient prisonniers avec lui : ceci fait, l'évêque de Sutri procéda en habits pontificaux à la cérémonie du couronnement de Philippe.

Dix ans de guerres civiles furent pour l'Allemagne le résultat de la politique astucieuse de la cour de Rome : le pape ne manqua pas de profiter de ces divisions déplorables pour recouvrer, par les armes spirituelles et temporelles, la Romagne, la marche d'Ancône, le duché de Spolette et le pa-

trimoine de la comtesse Mathilde; après quoi il dépouilla de tous leurs droits le sénat et les préfets de Rome, et acheva de rendre le siège pontifical indépendant de l'autorité des empereurs.

Cette même année, l'impératrice Constance, veuve de Henri VI, mourut à Palerme en instituant Innocent III régent du royaume de Sicile, et en lui léguant des sommes énormes, afin d'assurer par avance le remboursement de tous les frais qu'il serait obligé de faire pour la défense des états de son fils. Cette régence fut si profitable au saint-père, qu'après un an d'exercice, Innocent avait non-seulement réparé les pertes de son trésor, mais encore il avait pu économiser assez d'argent pour entreprendre une guerre active contre les princes voisins, et pour rétablir son autorité sur les anciens domaines de l'Église.

Le pape, content de ce qu'il avait fait au dedans de l'Italie, voulut agir de même au dehors; il fit publier de nouvelles croisades et envoya ses légions de moines dans toutes les parties de l'Europe afin d'exciter le fanatisme des nations. Comme toujours, ce fut la France qui la première se rangea sous les drapeaux du Christ, malgré la vive opposition du roi Philippe, qui était sous le coup d'une excommunication. Grâce à l'habileté de Pierre de Capoue, légat du saint-siège, le prince fut contraint d'obéir à l'Église et de faire la paix avec l'Angleterre pour envoyer en terre sainte ses meilleures troupes. Une partie de son armée se rendit à Marseille et l'autre à Venise, afin de passer plus promptement en Syrie; néanmoins il en arriva autrement, faute de vaisseaux et parce que l'argent vint à manquer. Heureusement

le doge de Venise consentit à mettre les galères de la république au service des croisés, mais en leur imposant pour condition qu'ils donneraient la chasse aux pirates de l'Adriatique, et qu'ils feraient le siège de Zara, ville maritime appartenant aux Vénitiens, et qui s'était soumise aux Hongrois. Cet arrangement fut accepté, et sans plus tarder les Français investirent Zara et l'emportèrent d'assaut, sans s'inquiéter de la défense du pape, qui avait pris cette ville sous sa protection. Cet événement n'eut pas du reste un grand retentissement, et les vainqueurs en furent quittes pour payer une somme d'argent à la cour de Rome, afin de faire lever l'excommunication qu'ils avaient encourue en guerroyant contre un croisé.

Innocent, qui n'avait d'autre vue que l'extension de son autorité sur les peuples étrangers, essaya d'entrer en négociations avec l'empire d'Orient; mais son excessif orgueil lui fit repousser toute espèce de concessions; alors, furieux de n'avoir pu assujettir les Grecs à sa domination, il résolut de les anéantir, en excitant les Bulgares à la révolte et en détachant de l'empire une grande partie de la Servie qu'il donna à Voulc, gouverneur de cette province.

Il avait même commandé aux Français de marcher sur Constantinople, lorsqu'une nouvelle rupture éclata entre la cour de Rome et celle de France à l'occasion du second mariage de Philippe avec Agnès de Méranie. Le pape, dont la politique était contraire à cette union, ordonna à son légat Pierre de Capoue de mettre le royaume en interdit jusqu'à ce que le prince eût repris sa première femme Ingerburge et eût fait sa soumission au saint-siège. En même temps il

écrivit à tous les prélats français, en se déclarant souverain dispensateur des Églises, qu'ils eussent à observer et à faire exécuter la sentence dans les diocèses de leur juridiction, sous peine de déposition et de la perte de leurs bénéfices.

Simond fait à ce sujet de sages réflexions. « Le pape Innocent III, dit cet historien, affirme dans une de ses » épîtres, que les translations des évêques et autres changements de sièges appartiennent de droit aux pontifes, qui » seuls peuvent les autoriser en qualité de successeurs de » saint Pierre; en sorte que, par ce raisonnement, il ne » faut pas observer les canons, mais seulement les décrétales, parce que le droit canonique tire ainsi son autorité » de la primatie de saint Pierre. Innocent, qui avance une » maxime aussi contraire à l'Évangile, savait cependant que » tout l'ancien droit était opposé à ce principe, et que les » élections, les translations, les dépositions et les résignations des évêques se faisaient primitivement dans les conciles provinciaux. »

Il n'est pas douteux, en effet, que le pape ne fût parfaitement instruit de cette vérité; mais son but, en publiant une opinion contraire, était de frapper de terreur ceux qui auraient voulu s'élever contre ses ordonnances. Or, les prélats de France, redoutant les foudres de Rome, suivirent les ordres du saint-père avec une telle rigueur, que toutes les églises restèrent fermées pendant huit mois, et que les morts demeurèrent sans sépulture. Enfin, comme un tel état de choses ne pouvait durer sans porter de graves atteintes à l'autorité royale, Philippe sollicita sa grâce; et obtint la levée de l'excommunication, sous la condition qu'il repren-